

---

Adresse du district d'Uzès-la-Montagne (Gard) qui envoie l'expression de ses sentiments sur la grande conjuration déjouée par l'énergie de la Convention, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du district d'Uzès-la-Montagne (Gard) qui envoie l'expression de ses sentiments sur la grande conjuration déjouée par l'énergie de la Convention, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 439-440;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28509\\_t1\\_0439\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28509_t1_0439_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Nous comptons sur vous, votre récompense est dans nos cœurs et votre place est au Panthéon. S. et F.»

PONSARDIN, MAIRON, BOURGEOIS, BOUCHEREAU, HERSIGNY, DUTHILLIEUX, SAUBINETZ, CORNU, HOPART, GIROUST, HENNECART, GÉRARD, OLIVIER, SUTAINÉ, PICART, BOUCHEREAU, GAVE, LORANT, LAMBERT [et 30 signatures illisibles].

o

[Le 7<sup>e</sup> b<sup>on</sup> de Saône-et-Loire, à Ste-Gemme-sur-Loire; 8 germ. II] (1).

« Représentants,

Des hommes qui avaient trompé la nation par les dehors spécieux du patriotisme et à l'ombre de cette insigne fourberie agitaient en silence les poignards qui devaient assassiner le peuple et ses plus zélés défenseurs, anéantir la liberté et donner au peuple français un maître et des fers.

Que ces hommes atroces périssent avec leurs complices, il faut que tous les traîtres qui sont, soit dans les armées soit dans les administrations publiques subissent la peine due à leurs forfaits.

Représentants, au nom de la liberté, de l'égalité, restez fermes au poste que la nation vous a confié; le détachement du 7<sup>e</sup> bataillon de Saône-et-Loire cantonné à Ste-Gemme-sur-Loire, partage vos dangers, applaudit à votre énergie et jure qu'il combattra les ennemis de la République jusqu'au dernier soupir ».

GIRARDOT (*sergent major*), R. PIQUET (*sergent major*), CÊTE (*sergent*), SEGAUD, GUILLÉMINOT (*volontaire*), CHAUDON, GULLERMAIN (*lieut. command<sup>t</sup>*).

p

[La comm. de Thin-le-Moutier, à la Conv.; 5 germ. II] (2).

« Citoyens législateurs,

Les patriotes soussignés vous donnent connaissance qu'ils ont formé aujourd'hui et organisé une Société populaire conformément à la loi; sa réunion s'est faite dans le temple de la Raison (ci devant le temple paroissial); elle espère, Citoyens législateurs, que vous aurez pour agréable les prémices de ses délibérations; elle a arrêté que vous seriez invités à demeurer à votre poste jusqu'à l'extinction des traîtres et des conspirateurs dont vos travaux [ont] déjoué si glorieusement les complots.

La Société vous informe en outre qu'il existe dans la commune de Thin un grand nombre de fanatiques et de superstitieux dont elle s'empres- sera d'opérer la destruction par des principes de vérité et par une morale pure et naturelle qui remplacera l'erreur et le mensonge; elle vous prie de vouloir bien lui faire parvenir le Bulletin de la Convention. S. et F.»

RAINALDY (*vice-présid.*), GALOPIN (*secrét.*), VALLERAND (*vice-secrét.*), SARAZIN, JORIOU, MARTEL, LASSAUX, [et 9 signatures illisibles].

(1) C 303, pl. 1107, p. 12; M.U., XXXIX, 154. Ste-Gemme-sur-Loire (Maine-et-Loire).

(2) C 303, pl. 1107, p. 10. Départ. des Ardennes.

q

[Le distr. d'Uzès-la-Montagne, régénéré par le repr. Borie, au présid. de la Conv.; 19 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Nous t'adressons dans une adresse que tu trouveras ci-jointe, l'expression de nos sentiments sur la grande conjuration déjouée par l'énergie de la Convention nationale, nous t'invitons de la mettre sous ses yeux. Compte toujours sur notre énergie à faire exécuter les lois et à poursuivre tous les ennemis de la chose publique, afin qu'ils soient frappés du glaive de la justice, récompense due à leurs forfaits. S. et F.»

ROUVIÈRE, FABRE, DUMAS.

[Uzès-la-Montagne, 19 germ. II].

« Représentants,

Vous l'avez déjouée cette conjuration qui préparait aux français de nouvelles chaînes, devait inonder de votre sang le temple de l'auguste Sénat français, qui sur vos membres épars devait jeter les premiers fondements de la tyrannie et les consolider par la mort des véritables républicains. Vous l'avez déjouée et ses auteurs ont porté leurs têtes sur l'échafaud; grâce vous en soient à jamais rendues; encore une fois, vous avez sauvé la patrie. Ah! si les conjurés eussent bien connu le peuple français, ils n'auraient point ourdi cette conspiration monstrueuse. Quoi! des républicains auraient vu leurs représentants égorgés! le peuple français aurait vu porter une main sacrilège sur ce qu'il y a de plus sacré, sur les fondements immuables de la République inséparable de son bonheur et de sa liberté! des sans-culottes auraient vu élever le trône qu'ils ont renversé et se forger les chaînes qu'ils ont rompues! Ah! c'est bien alors qu'on eut pu dire, le peuple français est debout contre les tyrans, et vengeant les mânes de ses représentants, victimes de la tyrannie, il eut d'un même coup, purgé la terre de la liberté en immolant tous ses ennemis.

Représentants, achevez votre ouvrage, guerre éternelle aux tyrans, plutôt périr mille fois que s'il en restait un sur la terre. Portons à Londres, cette ennemie déclarée du genre humain, le fer et le feu, qu'elle tombe sur nos coups comme Carthage sous ceux des Romains, et les conspirations de tous les genres seront étouffées.

La voix de la patrie que vous avez sauvée tant de fois, vous ordonne de ne point abandonner le sommet redoutable de la Montagne, retranchez-vous y de plus fort, et lancez sans cesse les foudres vengeurs qui ont exterminé les conspirateurs et les traîtres. Que vos Comités de salut public et de sûreté générale qui effrayent les amis de la tyrannie, continuent leurs surveillances actives; soyez toujours la terreur des despotes, l'effroi des malveillants, le faisceau indestructible de la force nationale, qui fera avorter tous les complots des ennemis de la

(1) C 302, pl. 1094, p. 19, 20; J. Sablier, n° 1286. Uzès, Gard.

liberté, frappera tous les traîtres, déracinera toutes les aristocraties, renversera les trônes, détruira les tyrans et assurera à tous les peuples de la terre, une paix universelle fondée sur les bases de la nature et de la liberté.

Tandis que vous dirigerez le volcan révolutionnaire; nous, fermes à notre poste, nous assurerons l'exécution des lois, avec énergie, et nous verserons notre sang s'il le faut, pour le triomphe de la République ».

ROUVIÈRE, FABRE, CAUFAN, GELLIN, DUMAS,  
DAVID, ROUSSEL, MIRON, GILLES.

†

[*La Sté popul. de Marcel, à la Conv.; 26 germ. II*]  
(1).

« Représentans,

Ce n'était qu'un combat à mort du crime contre la vertu qui pouvait décider du sort de la République; la vertu montagnarde a triomphé, la République est sauvée; maintenant plus nous réfléchissons sur les dangers que la calomnie, la vanité, la jalousie, l'ambition et la scélératesse des traîtres nous ont fait courir, plus nous frémissons d'horreur et d'indignation. Représentans, que la vertu établisse enfin une garde au pied de la Montagne pour empêcher à des audacieux de la gravir et de son sommet nous troubler encore dans la jouissance de notre liberté.

Législateurs, vous consommez vos jours au service de la patrie; votre zèle à chercher le mérite et le récompenser, vos soins à encourager les talens et honorer la vertu; la patrie sera reconnaissante, achevez votre ouvrage, restez sur la Montagne contre laquelle viendront encore se briser les derniers efforts du crime, de l'audace et de la perfidie des conspirateurs; restez-y, nous vous en conjurons, et n'en descendez que le bonheur des français ne soit consolidé.

Vive la République et la Montagne ! ».

BOUACHE (*présid.*), APOSTOLY (*secrét.*).

‡

[*La Sté popul. de Tonneins-la-Montagne, à la Conv.; 26 germ. II*] (2).

« Législateurs,

L'esprit public dans notre commune est à la hauteur des circonstances; nous y faisons du salpêtre pour foudroyer tous nos ennemis, nous venons d'armer et d'équiper un cavalier jacobin, et pour extirper la dernière racine du fanatisme nos magistrats nous ont fait lever en masse pour confectionner les chemins publics; à leur voix nos grandes routes se sont perfectionnées, les montagnes se sont aplanies, et le dimanche, ce jour consacré par l'erreur et la bêtise, a été choisi de préférence par nos magistrats montagnards pour opérer tous ces travaux. C'est presque sous les yeux de Monestier, votre collègue, que nous les avons opérés, ces travaux. C'est sous les yeux

de ce législateur vertueux que nous trainions la brouette et que nous faisons agir la pioche; c'est sous les yeux de cet homme inaccessible aux intrigants et aux calomnieux que nous chantions en travaillant des couplets patriotiques, c'est sous les yeux de cet ardent ami du gouvernement révolutionnaire que nous entourions l'arbre de la liberté à la fin de la journée et que nous chantions en chœur : Amour sacré de la patrie; c'est enfin sous les yeux de ce propagateur sévère des grands principes que nous délibérions de vous inviter de rester à votre poste pour achever d'écraser tous les despotes, d'exterminer tous leurs satellites, de faire tomber la tête de tous les conspirateurs et de faire le bonheur du peuple français ».

DESFOURMI (*présid.*), BLANQUAT (*secrét.*),  
LAPLENE, DESCLAU LATAPONNE (*secrét.*).

‡

[*La Sté popul. de Monclar, à la Conv.; 21 vent. II*] (1).

« Citoyens,

La société républicaine de Monclar vous a déjà félicités sur vos glorieux travaux par son adresse du 11 brumaire; elle vous a conjurés, au nom de la patrie de ne descendre de la terrible Montagne que lorsque vous verriez, clair et serein, le ciel politique promettre au règne de la liberté, des siècles exempts d'orages; elle aurait bien désiré de se voir au nombre de ses sœurs de la République qui ont obtenu les honneurs de votre attention, mais malgré votre décret elle ne reçoit que très inexactement le Bulletin de la Convention et elle ignore si vous l'avez jugée digne de ce témoignage de votre estime.

C'est vraiment un cours de félicitation que votre constante énergie devrait faire ouvrir dans toutes les sociétés populaires ! Votre décret du 8 ventôse relativement aux détenus est le chef d'œuvre de la sagesse révolutionnaire, et nous vous en remercions bien républicainement; d'un côté il justifiera l'espérance du petit nombre de ceux que la malveillance avait opprimés; mais de l'autre aussi, nous vous l'affirmons, il rassurera bien des patriotes que l'intrigue commençait à alarmer. En effet, quoi de plus juste, quoi de plus précautionné que d'obliger un marchand accusé ou prévenu de banqueroute, à ouvrir son livre de raison ?

Du creuset où se fera cette épreuve, sortira sans doute un grand nombre de faillis. Vous avez décrété que leurs biens serviraient à réparer les torts qu'ils ont faits ou voulu faire à la République, Bravo, Bravo !

Mais, Citoyens, la République n'a pas besoin de l'effectif de leurs propriétés; son énergie, sa justice, et mieux encore l'ascendant de la raison lui ont fourni des garanties assez solides, des ressources assez fécondes, et son crédit et sa confiance doivent être suffisamment établis.

Les vues de la Convention (nous les croyons telles) sont d'opérer autant que possible, le nivellement des fortunes et manifestement l'amélioration de l'agriculture, quelle plus belle occasion pour l'application de ces grands principes !

(1) C 303, pl. 1107, p. 23. Saint-Marcel, Drôme.

(2) C 303, pl. 1107, p. 25. Tonneins, Lot-et-Garonne.

(1) C 303, pl. 1107, p. 8. Lot-et-Garonne.